



PROJET
D'AUTONOMISATION DES
FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE EN
AFRIQUE SUBSAHARIENNE

SUB-SAHARAN AFRICA
WOMEN'S
EMPOWERMENT AND
DEMOGRAPHIC
DIVIDEND PROJECT



SUB-SAHARAN AFRICA WOMEN'S EMPOWERMENT DEMOGRAPHIC DIVIDEND PLUS (SWEDD+) PROJECT

Titre des Termes de Référence

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE CARTOGRAPHIQUE SUR LES DISPARITES DE GENRE DANS LES LOIS NATIONALES DANS LES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'ELABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'HARMONISATION DE CES LOIS AVEC LES STRATEGIES REGIONALES SUR LA VIOLENCE SEXUELLE ET SEXISTE ET LE HARCELEMENT SEXUEL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DANS LA REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST".

Octobre 2025

1. INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest, à l'image d'autres pays du monde, connaît des disparités de genre criardes. Sur le plan éducatif, bien que des progrès aient été réalisés dans l'accès à l'éducation primaire, les filles sont encore moins susceptibles que les garçons de terminer leurs études secondaires et d'accéder à l'enseignement supérieur. Les mariages d'enfants affectent environ 40% des filles en Afrique subsaharienne, les grossesses des adolescentes et les attentes culturelles concernant les rôles domestiques des filles contribuent largement à ces disparités.

Sur le marché du travail, les femmes sont souvent confinées à des emplois informels, précaires et mal rémunérés. Elles représentent 70% de la main-d'œuvre agricole en Afrique subsaharienne, mais elles possèdent moins de 20% des terres agricoles. Elles sont sous-représentées dans les postes de direction et de prise de décision, et elles gagnent en moyenne moins que leurs homologues masculins pour un travail équivalent. Les obstacles à l'emploi des femmes incluent le manque de services de garde d'enfants, les discriminations à l'embauche, et les normes de genre restrictives.

Les femmes en Afrique subsaharienne sont confrontées à des défis spécifiques en matière de santé, notamment un accès limité aux services de santé reproductive et maternelle. Les taux de mortalité maternelle restent élevés, et les femmes sont souvent les plus touchées par les épidémies de maladies comme le VIH/SIDA. L'accès aux soins de santé est souvent entravé par des barrières économiques, géographiques et sociales.

La représentation des femmes dans les instances politiques et décisionnelles reste également faible. Bien que certains pays aient mis en place des quotas pour augmenter la participation des femmes, celles-ci continuent de faire face à des obstacles importants, tels que le manque de soutien financier, les violences basées sur le genre, et les préjugés sexistes.

Une récurrence de la violence sexuelle et sexiste aussi bien dans les espaces privés que publics est également notée. En effet, la violence sexuelle, qui fait partie intégrante de la violence à l'égard des femmes et des filles, est une violation des droits fondamentaux des femmes et constitue un problème majeur de santé publique à travers le monde dans pratiquement toutes les régions et tous les pays. Le harcèlement sexuel est également un problème majeur dans notre région. La plupart du temps, cela se produit sur le lieu de travail ou dans les établissements d'enseignement.

L'impact économique des disparités de genre et des violences basées sur le genre, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), coûterait à l'Afrique subsaharienne environ 95 milliards de dollars par an en moyenne.

Face à cette situation, des mesures sont prises par les Etats membre de la CEDEAO notamment la vulgarisation de textes et lois sur la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre à travers des centres intégrés ; l'accès à la justice ; la sensibilisation ; l'implication des hommes par la mise en place des « Ecoles des Maris » (les hommes s'engagent) ; l'assistance psychosociale et les soins de santé ; les

boutiques de droit ou cliniques juridiques, etc. pour accompagner les victimes. Toutefois, les défis restent énormes, notamment la culture du silence et la banalisation des violences basées sur le genre qui font que les auteurs des violences restent impunis.

Ainsi, pour consolider les efforts des États membres de la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO, a adopté en 2021, une «STRATÉGIE RÉGIONALE POUR PRÉVENIR ET RÉPONDRE À LA VIOLENCE SEXUELLE ET BASEE SUR LE GENRE ET L'ÉLIMINATION DE TOUTE VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES» et «UNE POLITIQUE DE LA CEDEAO SUR LA PREVENTION ET LA REPONSE AU HARCÈLEMENT SEXUEL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ET LES ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS », assorties de plans d'action.

L'un des principaux défis aujourd'hui reste l'harmonisation des lois nationales avec ces politiques régionales et continentales. Cela est essentielle pour créer un environnement juridique et politique favorable à l'égalité de genre. Actuellement, les législations varient considérablement d'un pays à l'autre, ce qui crée des disparités dans la protection et la promotion des droits des femmes. Une harmonisation des lois permettrait de standardiser les protections juridiques et de garantir que toutes les femmes, indépendamment de leur pays de résidence, bénéficient des mêmes droits et opportunités.

C'est pourquoi, la CEDEAO, avec l'accompagnement de la Banque Mondiale, s'est engagée ainsi à poursuivre et améliorer la mise en œuvre des projets d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique Sub-Saharienne à travers le SWEDD-1 & 2 (2015-2024) et aujourd'hui le SWEDD+, projet qui, sur la base du modèle multisectoriel développé par les gouvernements de la région, veut, entre autres, s'attaquer aux causes profondes du mariage d'enfants et d'adolescents, des grossesses précoces, et du décrochage scolaire précoce chez les filles, notamment les adolescentes.

Le SWEDD a modélisé le tout premier programme multisectoriel en s'attaquant aux causes profondes du mariage des enfants, de la fécondité des adolescents et du décrochage scolaire précoce dans neuf pays.

Quant au nouveau SWEDD+, il permet d'intensifier les interventions, de couvrir de nouveaux pays et de consolider les progrès accomplis dans le cadre du projet SWEDD, le projet SWEDD original, qui est devenu un nom connu dans la région, vise à étendre et à approfondir l'impact sur les adolescentes et leurs communautés.

SWEDD+ mettra davantage l'accent sur la création d'opportunités économiques, la lutte contre les normes sociales qui justifient la violence basée sur le genre (VBG) et l'élargissement de la plate-forme pour la production de connaissances, l'apprentissage et le renforcement des capacités régionales.

Le projet SWEDD+ comporte trois composantes énumérées ci-dessous qui seront mises en œuvre conjointement par l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), le Département du développement humain et des affaires sociales de la CEDEAO

(DHDSA) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) au niveau régional ainsi que les unités de coordination nationales dans les sept (7) pays participants au SWEDD+ :

- Composante 1 : Concevoir et mettre en œuvre des interventions transformatrices en matière de genre qui favorisent l'autonomie sociale et économique des filles et des femmes ;
- Composante 2 : Augmenter l'utilisation de services de qualité en matière de santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de nutrition des adolescents (RMNCAHN) et le nombre d'agents de santé qualifiés au niveau communautaire ; et
- Composante 3 : Favoriser l'engagement et la capacité régionaux et nationaux en matière d'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes et de mise en œuvre de projets.

Le SWEDD+ est considéré comme un programme unique soutenant plusieurs pays que sont le Burkina, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Il offre des possibilités d'apprentissage par les pairs et de collaboration entre eux. Cette approche collaborative nécessitera des efforts de coordination supplémentaires pour que les progrès des pays soient réalisés en parallèle et des efforts aussi de d'harmonisation au niveau des Etats membres de la CEDEAO.

Cette activité contribue à la Composante 1 de SWEDD Plus, dénommée « **COMPOSANTE 1 : Concevoir et mettre en œuvre des interventions transformatrices de genre qui favorisent l'autonomie sociale et économique des filles et des femmes. Sous-composante 1.1 : Campagne de Communication pour le changement social et comportemental – SBCC** ».

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

2.1. Objectif général

Elaborer un projet de feuille de route visant à harmoniser les lois discriminatoires identifiées dans les Etats membres de SWEDD+, membres de la CEDEAO, avec les politiques régionales et continentales de lutte contre les Violences basées sur le genre et le Harcèlement sexuel dans les lieux de travail et les milieux d'apprentissage en Afrique de l'Ouest.

2.2. Objectifs spécifiques

- Réaliser une cartographie des politiques et stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre et le Harcèlement Sexuel de l'espace CEDEAO;
- Identifier les disparités de genre dans les lois nationales en matière de violences sexuelles et basées sur le genre et de harcèlement sexuel sur les lieux de travail et dans les établissements d'enseignement dans les Etats membres de la CEDEAO, membre de SWEDD+, en lien avec les politiques et stratégies régionales et continentales ;
- Proposer des actions correctives nécessaires pour combler les inégalités observées dans les lois nationales des Etats membres de la CEDEAO, membres de SWEDD+ ;

- Proposer un projet de feuille de route visant à accompagner les mesures correctives pour combler les inégalités observées dans les lois nationales.

3. PROFIL DU CABINET

L'OOAS recrute pour le DDAHS un cabinet avec une solide expérience dans la réalisation d'une étude cartographique sur les disparités de genre dans les lois nationales dans les États membres de SWEDD+, membres de la CEDEAO, et l'élaboration de projet de feuille de route pour l'harmonisation de ces lois avec les stratégies régionales sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle et sexiste et le harcèlement sexuel dans l'espace régional.

3.1. Education

Le Cabinet doit s'assurer de recruter les profils suivants :

- Un Consultant principal avec un diplôme équivalent à Bac+5 ou plus en sciences juridiques,
- 02 Consultants assistants avec un diplôme en Sciences juridiques équivalent au moins à la maîtrise (BAC+4).

3.2. Expérience

Le Consultant principal doit avoir :

- 05 ans d'expérience, au minimum, au niveau international ou régional notamment sur les questions de lutte contre les violences basées sur le genre et le harcèlement sexuel ;
- Une compétence avérée dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre et le harcèlement sexuel ;
- Une connaissance approfondie et être familier avec les lois nationales, les politiques régionales et les conventions internationales sur la promotion de l'égalité de genre ;
- Une bonne connaissance des réalités du contexte de la région ouest africaine particulièrement sur l'égalité de genre dans les Etats membres de la CEDEAO ;
- Une expertise avérée dans la recherche et l'élaboration de feuille de route et de rapports sur les violences basées sur le genre dans l'espace CEDEAO ;
- Une expérience de collaboration avec quelques Ministères en charge de la Justice, de la santé et du Genre dans la lutte contre les violences basées sur le Genre et le Harcèlement sexuel ;
- Une expérience de collaboration avec des institutions régionales et continentales sur les violences basées sur le Genre et le Harcèlement sexuel ;
- Être familier avec les outils et méthodologie de la recherche et d'analyse en sciences sociales ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique : Microsoft Word, Excel, Access, d'un logiciel de SIG, Power Point et tout autre logiciel pertinent ;
- Avoir une maîtrise de l'anglais ou du français. Une connaissance pratique d'une 2ème langue serait un atout.

Les Consultants assistants doivent :

- Être capables de fournir une assistance administrative, logistique et de recherche au consultant principal. Leurs responsabilités incluent également la collecte et la préparation de la documentation nécessaire à l'exercice de cartographie des lois discriminatoires ;

- Avoir 03 ans d'expérience, au minimum, au niveau régional notamment sur les questions de lutte contre les violences basées sur le genre et le harcèlement sexuel ;
- Être familiers avec les lois nationales, les politiques régionales et les conventions internationales sur la promotion de l'égalité de genre ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte ouest-africain particulièrement sur l'égalité de genre dans les Etats membres de la CEDEAO ;
- Avoir une expérience de collaboration avec quelques Ministères en charge de la Justice, de la santé et du Genre dans la lutte contre les violences basées sur le Genre et le Harcèlement sexuel ;
- Avoir une expérience de collaboration avec des institutions régionales et continentales travaillant sur les questions de lutte contre les VBG ;
- Être familiers avec les outils et méthodologie de la recherche et d'analyse en sciences sociales ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique : Microsoft Word, Excel, Access, d'un logiciel de SIG, Power Point et tout autre logiciel pertinent ;
- Avoir une maîtrise de l'anglais ou du français. Une connaissance pratique d'une 2ème langue serait un atout.

4. METHODOLOGIE

Le Cabinet va réaliser une étude cartographie sur les disparités de genre dans les lois nationales des pays SWEDD+, membres de la CEDEAO ainsi qu'une feuille de route pour harmoniser les lois nationales avec les politiques régionales de la CEDEAO de prévention et de réponse aux Violences basées sur le genre et au harcèlement sexuel dans les lieux de travail et les milieux d'enseignement.

Sous la direction du DDHAS, via le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre, le Cabinet effectuera les tâches suivantes :

- Note d'orientation méthodologique : le Cabinet devra soumettre une note d'orientation méthodologique pour exposer la compréhension de sa mission, les objectifs, l'approche méthodologique en précisant toutes les parties prenantes qui seront impliquées ainsi que la planification des activités ;
- Conception des Outils de collecte et d'analyse des données : le Cabinet devra proposer des outils pour la consultation avec les parties prenantes et la collecte de données ;
- Collecte de données quantitatives et qualitatives au niveau national et régional avec les parties prenantes : le Cabinet procédera à une revue documentaire et ensuite collectera, au besoin, des données primaires dans certains pays à cibler ;
- Réalisation de la cartographie et de l'analyse situationnelle des disparités de genre dans les lois nationales en lien avec les politiques régionales de prévention et de réponse aux Violences basées sur le genre et au harcèlement sexuel dans les lieux de travail et les milieux d'enseignement ;
- Facilitation de l'Atelier de validation technique des Documents produits ;
- Rédaction d'une version provisoire (draft) de l'étude et de la feuille de route et soumission au CCDG ;
- Finalisation des versions révisées de l'étude cartographique et de la feuille de route intégrant les observations et recommandations de l'Atelier de Validation des documents produits.

5. LIVRABLES

Les livrables sont les suivants :

- Une note/rapport méthodologique ;
- Des Outils de collecte des données ;
- Un Rapport de la mission ;
- Draft de l'étude cartographique et de la feuille de route ;
- Rapport de l'atelier de validation de ladite politique ;
- Version finalisée de l'étude et de la feuille de route intégrant les observations et les recommandations de l'Atelier de validation.

6. TERMES DE L'EMPLOI

- Le Cabinet pourrait être appelé à travailler en présentiel avec le CCDG, dans ses bureaux basés à Dakar, en cas de besoin.
- La mission est d'une durée de 60 jours calendaires, soit 44 hommes-jours, répartis comme suit :

Actions	Échéance
Soumission de l'offre technique et financière	Avant la date limite de dépôt des candidatures
Soumission de la note méthodologique démontrant une bonne compréhension de la nature de la mission et de ses exigences et un chronogramme.	5 jours après la signature du contrat de collaboration
Soumission d'un premier projet d'étude et un projet de feuille de route au CCDG avec copie à l'OOAS	30 jours après validation de la note méthodologique par le CCDG – l'OOAS et la Banque Mondiale
Soumission de la version révisée du projet de rapport d'étude et du projet de feuille de route.	15 jours après réception par le cabinet de la validation des premiers projets par le CCDG – l'OOAS et la Banque Mondiale.
Elaboration et soumission du projet d'agenda et des documents de travail de l'atelier de validation technique du projet d'étude et de la Feuille de route.	4 jours après présentation des versions finalisées des projets d'étude et de Feuille de route.
Appui à la réalisation de l'Atelier de Validation Technique du Projet d'étude et du Projet de Feuille de route.	2 jours
Soumission du Rapport Final de l'Etude et de la Version finale de la Feuille de route intégrant les inputs de l'atelier de validation technique ainsi que le rapport de l'atelier de validation technique.	4 jours après l'atelier de validation

- Le Cabinet est tenu de s'abstenir de s'impliquer dans toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission.

7. RÉMUNÉRATION

Les honoraires sont payables en plusieurs tranches :

- 10% à la signature du contrat ;
- 20% à la soumission du rapport de démarrage
- 40% après soumission du 1^{er} draft et intégration des inputs formulées par le CCDG et ses partenaires ;
- 30% à la soumission satisfaisante du rapport de fin de mission et des documents finaux de la consultation validés par le DDHAS, l'OOAS et la Banque Mondiale.

Les honoraires n'incluent pas les coûts relatifs aux déplacements autorisés par le DDHAS dans le cadre du projet liés à la coordination/organisation des activités et événements liés au projet. Ces coûts seront pris en charge par le Projet, en cas de besoin.

8. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant la période de disponibilité ;
- Les curriculums vitae récents détaillant les expériences professionnelles et missions similaires ;
- Trois références professionnelles ;
- Copie certifiée conforme du diplôme / de la qualification le (la) plus élevé(e) ;
- Copie des certificats de travail ou de service mentionnés dans le curriculum vitae.

9. METHODE DE RECRUTEMENT

- Le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur les qualifications telles que définies dans le règlement de passation des marchés de la Banque Mondiale.

10. BUDGET

- Le montant prévisionnel de la mission est de 30 000 USD et sera payé sur les Fonds du projet SWEDD+.